

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) FASCICULE DE BREVET

- (11) N° de publication : **MA 30445 B1** (51) Cl. internationale : **A41D 13/00**
- (43) Date de publication : **01.06.2009**

(21) N° Dépôt : **30350**

(22) Date de Dépôt : **01.11.2007**

(71) Demandeur(s) :
• **LAHLOU ELMEKKI, 41 RUE MOSTAFA EL MAANI CASABLANCA (MA)**
• **CHERKAOUI KARIM, RESIDENCE MANSOUR IMMEUBLE 21, APPARTEMENT 9 BD YACOUB EL MANSOUR CASABLANCA (MA)**

(72) Inventeur(s) :
LAHLOU ELMEKKI ; CHERKAOUI KARIM

(74) Mandataire :
CABINET ABDERRAZIK

(54) Titre : **PROTEGE-THORAX POUR CYCLISTES, MOTOCYCLISTES ET CAVALIERS**

(57) Abrégé : Le protège-thorax pour cyclistes, motocyclistes et cavaliers objet de la présente invention se caractérise par sa fabrication en matière solide, sa forme galbée lui permettant d'enrober toute la cage thoracique, ses bretelles arrondies qui l'accrochent aux épaules sans d'autres attaches, son arrondi au niveau des aisselles et au bas du cou facilitant le mouvement des bras et de la tête sans risque de contact avec la gorge et son bloc central court pour éviter que le mouvement des jambes ne le repousse vers le haut.

ABREGE DESCRIPTIF

Le protège- thorax pour cyclistes, motocyclistes et cavaliers objet de la présente invention se caractérise par sa fabrication en matière solide, sa forme galbée lui permettant d'enrober toute la cage thoracique, ses bretelles arrondies qui l'accrochent aux épaules sans d'autres attaches, son arrondi au niveau des aisselles et au bas du cou facilitant le mouvement des bras et de la tête sans risque de contact avec la gorge et son bloc central court pour éviter que le mouvement des jambes ne le repousse vers le haut.



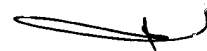
**MEMOIRE DESCRIPTIF JOINT A L'APPUI D'UNE DEMANDE DE
BREVET D'INVENTION AYANT POUR OBJET:****PROTEGE THORAX POUR CYCLISTES
MOTOCYCLISTES ET CAVALIERS**

Depuis toujours, les cyclistes, les motocyclistes et les cavaliers se trouvent confrontés, lors de leurs déplacements, au vent et aux intempéries. Des solutions ont été trouvées en ce qui concerne toutes les parties du corps. Pour le visage on a inventé la visière, pour les oreilles et le cou des écharpes, pour les mains les gants, pour les bras des gaines, pour les jambes des jambières, pour les pieds les bottes, pour le bas du ventre une ceinture,...etc.

Ils ont aussi toujours été exposés aux risques d'accidents, donc confronté aux chocs. Pour les protéger les accessoires cités supra ont été améliorés. Ainsi, on a inventé le casque pour la tête, le masque pour les yeux, le protège coudes, la genouillère, le protège tibia, la ceinture pour le bas du dos, on a incéré des protégés épaules dans les blousons, des protégés phalanges dans les gants, des coquilles dans le pantalon, ...etc.

Cependant une partie du corps, l'une des plus importante, n'a toujours pas été protégé, ni du froid ni des chocs. Il s'agit du thorax» ou «poitrine». De ce fait nombre de victimes d'accidents, décèdent suite à ce manque de protection.

Il y a ceux qui mettent du journal, d'autres se couvrent en mettant du carton, et le plus souvent ils s'encombrent de plusieurs pulls et autres lainages afin de ne pas tomber malades. Non seulement cela ne procure aucune protection contre les chocs, encore moins le journal et le carton qui ne constituent aucun rempart contre le froid y compris tous les textiles existants, sans oublier tous les inconvénients qui en découlent, comme, trouver du carton ou du journal à chaque fois, car ces derniers, se détériorent très vite, ou retirer le pull à chaque arrêt car on a très chaud.



Après quelques années de réflexion, après avoir vécu le problème directement, et surtout après avoir remarqué tous les dégâts qui en découlent, nous nous sommes penchés sur le problème afin de palier à ce manque. Nous avons à partir de toutes ces données pu aboutir à notre invention, et au moment de la conception, nous avons pris en considération tous les détails de cette partie du corps humain, le buste, afin de confectionner l'objet le plus approprié à la situation.

DESCRIPTIF

Le «PROTEGE THORAX pour cyclistes, motocyclistes et cavaliers», sert à se protéger du froid et des chocs au niveau de la poitrine. Nous l'avons pensé et conçu de manière à pouvoir le porter au dessus et au dessous des vêtements, permettant ainsi aux différents utilisateurs, de le garder sur eux entre deux déplacements, particulièrement les coursiers. D'un poids minimum, il ne pèse que près de 300grammes, et il est fabriqué en matière solide pour un maximum de résistance.

1/ La forme galbée (voir planche II/II/1):

a) Il a une forme galbée qui sert de rempart contre le froid, cela évitera à son utilisateur les traitements médicaux répétitifs qu'il prend suite aux maladies pulmonaires et autres, dues au froid qu'il reçoit sur son vélo ou sa moto.

b) La forme galbée enrobe toute la cage thoracique, ce qui la protège des chocs, et ainsi préserve les différents organes des éventuels objets tranchants. Que de personnes sont mortes suite à un choc au niveau du thorax, le «PROTEGE THORAX pour cyclistes, motocyclistes et cavaliers» est fabriqué en dur afin d'y remédier. Il permettra donc de diminuer l'intensité du choc.

2/ Des bretelles arrondies et solides (voir planche II/II/2):

Le «PROTEGE THORAX pour cyclistes, motocyclistes et cavaliers» est muni de bretelles arrondies et solides qui épousent la forme des épaules, ce qui permet à l'utilisateur une grande liberté de mouvement. Ces bretelles permettent aussi de l'accrocher sans aucune attache, et donc de le mettre et le retirer sans aucune difficulté.



3/ Arrondi au niveau des aisselles (voir planche II/II/3):

L'arrondi au niveau des aisselles permet de mieux couvrir la cage thoracique sur les côtés, ce qui accentue la protection de cette dernière contre le froid et les chocs, il permet aussi une facilité du mouvement des bras sachant que l'utilisateur a besoin d'une grande liberté de mouvement des membres supérieurs.

4/Arrondi au bas du cou (voir planche II/II/4):

L'arrondi au bas du cou a été pensé et conçu afin d'éviter tout contact avec la gorge, permettant ainsi une excellente maniabilité de la tête, évitant aussi le frottement contre le larynx. En cas de choc il ne touche pas la gorge.

5/Bloc central court (voir planche II/II/5):

Le «PROTEGE THORAX pour cyclistes, motocyclistes et cavaliers» a été pensé et conçu avec un bloc central dont l'extrémité s'arrête au bas de la cage thoracique, afin que les jambes ne le repousse vers le haut. Aussi les personnes à forte corpulence pourront le porter sans difficulté.



REVENDEICATIONS

- 1- Protège- thorax caractérisé en ce qu'il revêt la forme d'un gilet galbé fabriqué en matière solide de poids léger, muni de 2 bretelles arrondies et solides, arrondi au niveau des aisselles et du cou et dont l'extrémité s'arrête au bas de la cage thoracique.
- 2- Protège- thorax caractérisé selon la revendication numéro un en ce qu'il est constitué par un gilet fabriqué en matière solide et ne dépassant pas le poids de 300 gramme ce qui en fait un bouclier non encombrant et assurant une protection optimum pour le thorax.
- 3- Protège- thorax caractérisé selon la revendication numéro un en ce qu'il a une forme galbée lui permettant d'enrober toute la cage thoracique.
- 4- Protège- thorax caractérisé selon la revendication n° un en ce qu'il est muni de deux bretelles arrondies et solides permettant sa fixation sur les épaules et sa facilité de manipulation.
- 5- Protège- thorax caractérisé selon la revendication numéro un en ce qu'il comporte des arrondis au niveau des aisselles et au bas du cou pour mieux couvrir la cage thoracique, assurer la facilité de mouvement de l'utilisateur et éviter tout contact et frottement contre le larynx.
- 6- Protège- thorax caractérisé selon la revendication n° un en ce que sa longueur s'arrête au bas de la cage thoracique de manière à éviter tout contact avec les jambes.



30445

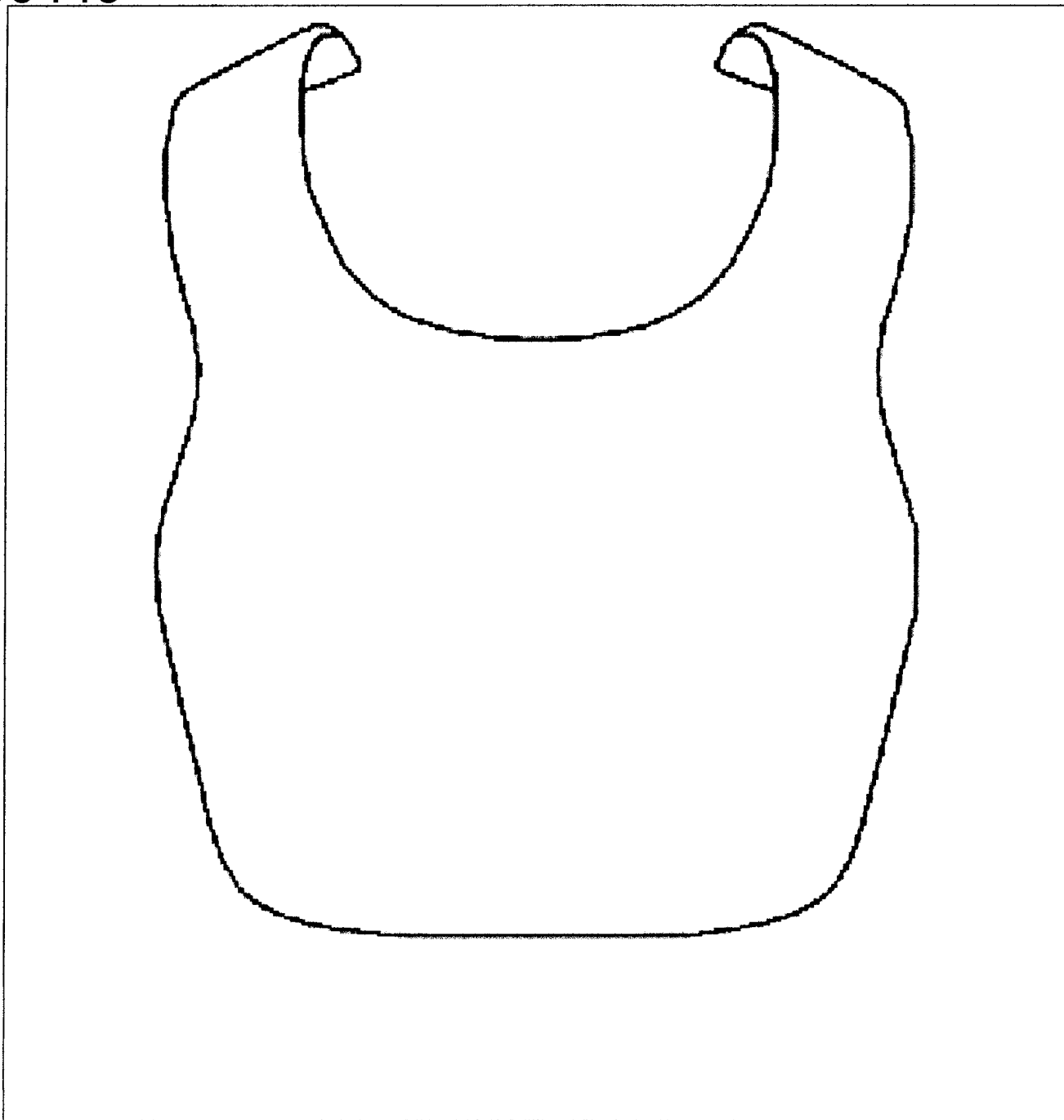


PLANCHE I / II

f

